Image not found or type unknown

Suite à notre conversation

Par **YohanG**, le **28/10/2016** à **11:53**

Je viens d'aplé mon employeur pour lui signaler ma présence lundi il ma dit qu'il allé voir avec son siège et je lui est demander pourquoi je ne recevais pas de courriers et apparament les courriers sont partie a une mauvaise adresse 2 mise en demeure est ce que je peut toujour reprendre mon travail? Merci encor

Par **P.M.**, le **28/10/2016** à **12:05**

Bonjour,
Je vous ai répondu sur le sujet d'origine qu'il vaut mieux poursuivre...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés